

TARIFS ANNUELS EAU/ASSAINISSEMENT

à compter du 1^{er} Janvier 2013

Consommation de l'année 2012

<u>EAU</u>	H.T.
Abonnement par unité de logement	46.00
Abonnement par unité de logement occupé l'été	26.00
Abonnement hôtel par tranche de 100 m2 de SHON	46.00
Consommation : le m3	0.70
TVA en plus : taux en vigueur	
Frais de pose de la prise en charge	230.00
(frais réels) TVA en plus : taux en vigueur	
Info/ <u>Agence de l'eau</u> redevance pollution domestique	0.28

ASSAINISSEMENT

P.F.A.C. (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)

☞ pour les constructions neuves ou les constructions existantes sans assainissement non collectif :

- 1 unité de base par logement pour une surface d'aménagement de 1 à 100 M2
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M2 : ½ unité de base en plus
- par logement **supplémentaire** de 1 à 100 M2 de surface d'aménagement : ½ unité de base en plus
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M2 : ½ unité de base en plus pour ce logement supplémentaire
(Prix Hors Taxes : le taux appliqué sera celui en vigueur lors de l'établissement de la facture)

☞ pour les constructions existantes avec assainissement non collectif :

- 1/2 unité de base par logement pour une surface d'aménagement de 1 à 100 M2
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M2 : 1/4 unité de base en plus
- par logement **supplémentaire** de 1 à 100 M2 de surface d'aménagement : ½ unité de base en plus
- pour chaque tranche **supplémentaire** de surface d'aménagement de 1 à 100 M2 : 1/4 unité de l'unité de base en plus pour ce logement supplémentaire

(Prix Hors Taxes : le taux appliqué sera celui en vigueur lors de l'établissement de la facture)

- **ARRETE** la valeur de l'unité de base à **2 000.00 €** (soit **1 000.00 €** pour la ½ unité de base et **500.00 €** pour le ¼ unité de base) à partir du 1^{er} Janvier 2013, montants Hors Taxes.

Redevance :

Abonnement par unité de logement	13.00 H.T.
Abonnement hôtel par tranche de 100 m2 SHON	13.00 H.T.
Consommation : le M3	0.40 H.T.
TVA en plus : 7.00 %	

Village d'Arbroz/Bâtiments I et J : Facturés au Syndic	
Abonnement par unité de logement Eau	46.00
Abonnement par unité de logement assainissement	13.00
Consommation au m3	Eau : 0.70
TVA en plus 5.50 % (eau) 7 % (Assainissement)	Asst : 0.40
Pour information : redevance SIVOM/STEP	
Tarif par unité de logement H.T.	55.00
Consommation au M3	0.80
Redevance SPANC contrôle annuel des installations H.T.	30.00
Agence de l'eau / modernisation des réseaux de collecte	0.150